

HC
115
.A252214
no. 4

DOCUMENT DE TRAVAIL



TOURISME — RENDEMENT ÉCONOMIQUE

Documents sur l'ensemble des secteurs; 43



TITRE — TITLE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHIFFRES GÉNÉRAUX

ÉLUCI DU CANADA EN MATIÈRE DE VOYAGES INTERNATIONAUX

Évolution des passagers
Tendances observées au cours des voyages
Éléments Canada et États-Unis

Canada Ministère de l'industrie et du commerce

TOURISME — RENDEMENT ÉCONOMIQUE

TABLE

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX VOYAGES

Touristes étrangers au Canada
Voyages internationaux
Voyages nationaux

FACTEURS DE RENDEMENT TOURISTIQUE

Impact de l'évolution économique et des dépenses de voyage
Évolution des coûts et des prix payés par les touristes
Inflation des coûts et des prix payés par les touristes
Déficit relatif de la balance des paiements

IMPACTS DE CERTAINES POLITIQUES RELATIVES AU TOURISME

Politiques fiscales de soutien au tourisme
Politiques monétaires
Taux de change
Taux d'intérêt réels
Budget fédéral
Économies de l'énergie

FACTEURS EXPLIQUANT LE DÉFICIT TOURISTIQUE

Le déficit touristique par les touristes
Le déficit touristique par les touristes étrangers

TOURISME — RENDEMENT ÉCONOMIQUE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
DONNÉES GÉNÉRALES	5
BILAN DU CANADA EN MATIÈRE DE VOYAGES INTERNATIONAUX	7
Balance des paiements	7
Tendances observées au chapitre des voyages à l'étranger — Canada et États-Unis	7
RELATIONS ENTRE LES VOYAGES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	8
Canada	9
Total des dépenses	9
Raisons des voyages	11
États-Unis	12
DIMENSIONS RÉGIONALES DES VOYAGES	13
Total des dépenses de voyage	13
Voyages internationaux	13
Voyages nationaux	13
FACTEURS DE RENDEMENT TOURISTIQUE	15
Nature de l'industrie touristique et des dépenses de voyage	16
Évolution des coûts et des prix par rapport aux États-Unis	16
Évolution des coûts et des prix par rapport à d'autres pays	20
Caractère saisonnier du tourisme canadien	21
RÉPERCUSSIONS DE CERTAINES POLITIQUES RELATIVES AU TOURISME	22
Politique en matière de salaire minimum	22
Politiques fiscales	25
Taxes de vente	25
Taxes municipales directes	26
Coût et prix de l'énergie	28
Réglementation du transport aérien	29
FACTEURS EXPLIQUANT LE DÉFICIT TOURISTIQUE	30
Le déficit touristique avec les États-Unis	30
Le déficit touristique avec les pays autres que les États-Unis	32

TOURISME — RENDEMENT ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

L'accroissement marqué qu'a connu récemment le déficit international du Canada au chapitre des voyages, notamment par rapport aux États-Unis, a soulevé de nombreuses inquiétudes. Dans cette étude, on examine certains des facteurs qui ont contribué à la hausse du déficit. On y découvre que, depuis 1974, les facteurs prix et revenus ont joué un grand rôle dans la croissance accélérée des dépenses touristiques effectuées par des Canadiens à l'étranger, et dans la croissance ralentie des dépenses touristiques des Américains au Canada. On y laisse aussi entendre qu'un certain nombre de politiques fédérales et provinciales peuvent avoir nui à la position concurrentielle de l'industrie touristique canadienne.

Le rendement réel de l'industrie touristique canadienne est également important, en raison du grand rôle que cette industrie joue dans l'économie de chaque province. On y examine divers aspects de l'industrie touristique du Canada. Certains aspects ne sont toutefois pas couverts par ce rapport, notamment les changements survenus à la nature de la demande touristique par suite du changement des modes ou de la composition de la population, et la question qui consiste à savoir si l'industrie canadienne du tourisme répond de façon appropriée aux changements qui connaît la demande. Certains aspects de l'efficacité de l'industrie touristique, tels que la qualité des installations, le niveau de compétitivité interne et les budgets de commercialisation, n'ont pas été étudiés dans ce rapport, pas plus qu'il ne traite d'importants aspects sociaux séparément des aspects économiques. On doit de plus reconnaître que la valeur des services touristiques n'est pas toujours en relation avec les prix et les coûts (c.-à.-d. les facteurs économiques).

DONNÉES GÉNÉRALES

Le présent document commence par un examen de la balance des paiements de l'industrie touristique au cours des deux dernières décennies, traitant séparément les États-Unis et le reste du monde. Une attention toute particulière est accordée aux trois dernières années, au cours desquelles le bilan de voyage du Canada avec les États-Unis indique un déficit pour la première fois depuis 1961. On étudie ensuite certaines caractéristiques importantes des dépenses de voyage effectuées par les résidents canadiens tant au Canada qu'à l'étranger, ainsi que des dépenses de voyage effectuées par des non-résidents au Canada. Vient ensuite l'analyse des répercussions économiques des voyages effectués au pays et à l'étranger sur l'ensemble de l'économie canadienne et les différentes régions du pays.

On examine ensuite les traits pertinents de l'industrie canadienne du tourisme, son caractère saisonnier, son rendement coût/prix en fonction du rendement coût/prix de l'économie canadienne en général, ainsi qu'en fonction d'autres grands pays industrialisés, notamment des États-Unis. On étudie les conséquences éventuelles sur l'industrie canadienne du tourisme d'un certain nombre de politiques des gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans la dernière partie du rapport, on évalue l'effet des facteurs prix/coût sur le déficit canadien actuel au chapitre des voyages et l'on fait des pronostics sur la balance future des paiements, compte tenu de la dépréciation du dollar canadien. On y expose également les conséquences politiques générales de l'évolution de la situation.

TABLEAU 1

DÉPENSES PAR HABITANT POUR DES VOYAGES INTERNATIONAUX, 1970 à 1975

Pays	Dépenses par habitant (dollars américains)		Taux de croissance composé (% annuel)
	1970	1975	
Canada	66,14	93,69	7,2
États-Unis	19,11	30,23	9,6
Allemagne de l'Ouest	41,10	137,51	27,3
France	20,82	58,33	22,9
R.-U.	16,67	34,33	15,5
OCDE*	19,88	47,59	19,1

*Irlande exceptée

TABLEAU 2**BALANCE CANADIENNE DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS AU BILAN DE VOYAGE, 1949-1977**

	Avec les États-Unis	Avec les autres pays	Total
1949	102	-10	92
1950	67	-18	49
1951	12	-18	-6
1952	-37	-29	-66
1953	-25	-38	-63
1954	-37	-47	-84
1955	-60	-61	-121
1956	-82	-79	-161
1957	-78	-84	-162
1958	-104	-89	-193
1959	-97	-110	-207
1960	-87	-120	-207
1961	-24	-136	-160
1962	93	-136	-43
1963	161	-137	24
1964	109	-159	-50
1965	112	-161	-49
1966	102	-162	-60
1967	537	-114	423
1968	182	-211	-29
1969	72	-286	-214
1970	156	-372	-216
1971	194	-396	-202
1972	104	-338	-234
1973	87	-383	-296
1974	132	-416	-284
1975	-250	-477	-727
1976	-610	-581	-1191
1977*	-800	-875	-1675

*Y compris les prévisions pour le dernier trimestre

BILAN DU CANADA EN MATIÈRE DE VOYAGES INTERNATIONAUX

Cette section indique que le déficit du bilan touristique du Canada a connu une hausse rapide au cours des trois dernières années pour atteindre presque \$1,7 milliard en 1977. Après plus d'une décennie d'excédents, il s'est produit en 1975 un déficit avec les États-Unis qui a atteint environ \$800 millions en 1977. Cette section démontre aussi que les Canadiens dépensent beaucoup plus aux États-Unis que les Américains au Canada.

Il faut d'abord reconnaître que les Canadiens, en partie pour des raisons géographiques, sont de grands voyageurs internationaux dont les dépenses engagées par habitant pour des voyages à l'étranger dépassent de beaucoup la moyenne des autres pays à revenu élevé. En fait, il y a quelques années, les dépenses canadiennes étaient les plus importantes au monde dans ce domaine. Le Canada a maintenant été dépassé par l'Allemagne de l'Ouest, mais ses dépenses représentent encore à peu près le double des dépenses moyennes des pays de l'OCDE (voir Table 1). Depuis 1970, les dépenses engagées par les Canadiens et les Américains pour des voyages internationaux se sont accrues beaucoup plus lentement que celles des autres pays industrialisés.

En outre, tout comme dans le commerce des marchandises, les dépenses de voyage du Canada à l'étranger s'effectuent surtout aux États-Unis, dans une proportion de 63% du total en 1976. De même, toujours pour 1976, 70% des recettes de voyages du Canada provenaient de résidents des États-Unis. Par habitant, les dépenses de voyage des Canadiens aux États-Unis dépassent largement celles des Américains au Canada (en 1976, elles atteignaient \$85,14, alors que celles des Américains au Canada s'élevaient à \$6,37).

Balance des paiements

Au cours des 25 dernières années, le Canada a enregistré un déficit constant pour son bilan de voyage avec les pays autres que les États-Unis, et son bilan avec les États-Unis peut se diviser en quatre périodes bien distinctes: surplus jusqu'en 1952, dix ans de déficits jusqu'en 1962 et dévaluation, puis 13 ans de surplus, suivis par la période actuelle de déficit croissant qui a commencé en 1975 (voir tableau 2). On démontrera plus tard qu'il existe une étroite relation entre le bilan du compte touristique du Canada avec les États-Unis et le taux de change du dollar canadien.

Tendances enregistrées au chapitre des voyages à l'étranger — Canada et États-Unis

L'une des meilleures façons d'analyser les dépenses engagées pour des voyages à l'étranger consiste à les relier au revenu personnel disponible, c'est-à-dire au revenu personnel qui reste après paiement des impôts directs. Au cours des 20 dernières années, les Canadiens ont dépensé à l'étranger environ 2,25% de leur revenu personnel disponible. Ce pourcentage a quelque peu fluctué mais, pendant la dernière décennie jusqu'en 1975, il était à la baisse. Depuis, il s'est produit une forte augmentation du pourcentage du revenu personnel disponible dépensé à l'étranger (voir tableau 3) —

TABLEAU 3

POURCENTAGE DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE CONSACRÉ AUX DÉPENSES ENGAGÉES POUR DES VOYAGES À L'ÉTRANGER, CANADA, 1956-1977

Période ou année	Dépenses aux États-Unis (pourcentage)	Autres pays	Total
1956-60	1,76	0,56	2,32
1961-65	1,47	0,66	2,13
1966-70	1,57	0,74	2,31
1971	1,50	0,92	2,42
1972	1,35	0,80	2,15
1973	1,35	0,84	2,19
1974	1,29	0,85	2,14
1975	1,47	0,88	2,35
1976	1,55	0,92	2,47

Différentes tendances ressortent des dépenses de voyage des Canadiens à l'étranger selon qu'elles ont été faites aux États-Unis ou dans d'autres pays. Le pourcentage du revenu personnel disponible des Canadiens consacré aux voyages aux États-Unis a baissé jusqu'en 1975, alors que le pourcentage dépensé dans les autres pays a augmenté constamment. Le pourcentage du revenu personnel disponible des Canadiens dépensé aux États-Unis a augmenté considérablement en 1975 et 1976, demeurant toutefois inférieur au pourcentage enregistré à la fin des années 50 et 60.

Il existe des différences marquées entre le modèle canadien et le modèle américain. Il a déjà été indiqué que le pourcentage du revenu consacré par les Américains aux voyages à l'étranger est de beaucoup inférieur à celui des Canadiens. Par ailleurs, contrairement à la tendance canadienne, ce pourcentage a augmenté dans les années 1950 et 1960. Le pourcentage a été nettement à la baisse dans les années 70, tout comme au Canada, mais n'a pas suivi la remontée canadienne de 1974 et 1975 (voir tableau 4).

TABLEAU 4

POURCENTAGE DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE CONSACRÉ AUX DÉPENSES ENGAGÉES POUR DES VOYAGES À L'ÉTRANGER, ÉTATS-UNIS, 1956-1977

Période ou année	Dépenses au Canada (pourcentage)	Autres pays	Total
1956-60	0,11	0,36	0,47
1961-65	0,13	0,38	0,51
1966-70	0,15	0,40	0,55
1971	0,15	0,44	0,59
1972	0,13	0,51	0,63
1973	0,13	0,48	0,61
1974	0,14	0,47	0,61
1975	0,12	0,47	0,69
1976	0,12	0,46	0,68

Le pourcentage du revenu personnel disponible consacré par les Américains aux voyages au Canada a connu une baisse légère dans les années 1970, mais demeure légèrement supérieur à celui qui a été enregistré à la fin des années 50.

Une analyse plus détaillée du bilan canadien relatif aux voyages internationaux est encore plus révélatrice. Elle indique en effet que la diminution à long terme du pourcentage du revenu personnel consacré par les Canadiens aux voyages aux États-Unis n'est pas attribuable à la diminution du nombre de Canadiens voyageant aux États-Unis¹, mais plutôt à une réduction du pourcentage de revenu dépensé (voir tableau 5). De plus, la proportion de Canadiens voyageant à l'étranger, ailleurs qu'aux États-Unis, a augmenté beaucoup plus rapidement que les données sur le revenu ne semblent l'indiquer, puisqu'elle a quadruplé depuis 1961. L'augmentation du nombre de voyageurs se rendant outre-mer a toutefois été compensée par une forte diminution du pourcentage du revenu dépensé à chaque voyage.

Des données similaires sur les voyageurs américains en visite au Canada donnent des résultats relativement stables quant au taux de voyageurs par rapport à la population totale et au pourcentage de dépenses par voyageur en fonction du revenu (voir tableau 6).

RELATIONS ENTRE LES VOYAGES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Cette section démontre que les voyages nationaux effectués par les Canadiens ont eu une croissance beaucoup plus accentuée au cours des années 70 que les dépenses canadiennes à l'étranger, mais que, par contre, il s'est produit un changement marqué en faveur des voyages à l'étranger en 1975 et 1976. Cette section démontre également que les dépenses des Canadiens à l'étranger sont beaucoup plus axées sur les distractions et les loisirs que les dépenses de voyage des Canadiens dans leur pays.

⁽¹⁾À l'exception des voyageurs se rendant aux États-Unis pour une période inférieure à une journée.

TABLEAU 5**PROPENSION DES CANADIENS AUX VOYAGES ET DÉPENSES PAR VOYAGEUR EN FONCTION DU REVENU, 1961-1975
(Voyage de plus d'une journée)**

	Voyageurs canadiens proportionnellement		Dépenses par voyageur canadien proportionnellement	
	à la population canadienne* Aux États-Unis	Dans d'autres pays***	au PNB canadien par habitant** Aux États-Unis	Dans d'autres pays***
1961	30,0	1,5	3,4	31,1
1962	26,6	1,7	3,2	26,6
1963	26,3	1,8	2,7	24,2
1964	26,7	2,0	3,1	23,1
1965	31,8	2,3	2,7	20,2
1966	36,3	2,5	2,5	18,3
1967	38,2	2,6	2,2	16,5
1968	38,2	3,1	2,2	13,8
1969	41,0	4,1	2,3	12,7
1970	42,2	5,2	2,2	12,2
1971	42,1	5,5	2,0	10,9
1972	39,6	5,2	1,9	10,2
1973	38,9	6,2	1,9	9,2
1974	37,6	6,4	1,8	9,0
1975	42,4	6,8	1,9	9,3
1976				

Source: Ministère des Finances

*À l'exception des membres d'équipage après 1971

**Après 1971, les dépenses par membre d'équipage ne sont pas comprises dans les données

***Y compris Hawaï

Canada**Total des dépenses**

Les données sur les voyages effectués à l'étranger par les Canadiens sont plus complètes que celles qui portent sur les voyages au pays. La première et seule étude annuelle complète sur les voyages au pays² a été entreprise en 1971, alors qu'on dispose depuis des années de données annuelles et trimestrielles sur les voyages à l'étranger. De même, les prévisions concernant les voyages et les dépenses de non-résidents au Canada sont rendues publiques depuis des années.

⁽²⁾Cela comprend les voyages de 120 km et plus. Deux autres études partielles sur les voyages nationaux ont été effectuées, l'une portant sur les voyages de 120 km et plus pour le troisième trimestre de 1974 et l'autre sur les voyages de 60 km et plus pour le deuxième trimestre de 1977. Ces deux études partielles comportent des données sur le nombre de voyages mais non pas sur les dépenses engagées.

TABLEAU 6**PROPENSION DES AMÉRICAINS AUX VOYAGES ET DÉPENSES PAR VOYAGEUR EN FONCTION DU REVENU, VOYAGES AU CANADA, 1961-1975 (voyages de plus d'une journée)**

	Résidents américains voyageant au Canada proportionnellement à la population civile américaine*	Dépenses par voyageur américain au Canada proportionnellement au PNB américain par habitant**
1961	5,2	1,4
1962	5,5	1,5
1963	5,6	1,5
1964	5,9	1,4
1965	6,2	1,4
1966	6,6	1,3
1967	7,9	1,6
1968	5,7	1,5
1969	5,9	1,5
1970	6,4	1,5
1971	6,7	1,4
1972	6,3	1,2
1973	6,5	1,2
1974	6,1	1,4
1976	5,9	1,3
1976		

Source: Ministère des Finances

*Après 1971, équipages non inclus

**Après 1971, dépenses par membre d'équipage non incluses

On se heurte en outre à des difficultés de comparaison. En effet, il existe bien des catégories de voyages internes (entre le lieu de travail et le lieu de résidence, pour faire des courses, se récréer ou satisfaire d'autres besoins, voyages locaux ou interurbains, voyages d'un jour ou de quelques jours, etc.) et aucune de ces catégories ni leur combinaison ne correspond exactement à la catégorie des voyages effectués par les Canadiens à l'étranger. À l'exception de 1971, les données utilisées dans le présent rapport seront les prévisions annuelles dressées par l'Office du tourisme sur les dépenses de voyage des Canadiens au pays. Ces données couvrent les dépenses engagées par des Canadiens pour des voyages de plus de 30 km à des fins non professionnelles. Elles englobent les voyages d'une durée d'un ou de quelques jours.

Les dépenses de voyage des Canadiens au Canada sont ainsi estimées à \$7,3 milliards 1976 alors que leurs dépenses à l'étranger se chiffrent à \$3,1 milliards (voir tableau 7).

On estime que de 1971 à 1976, les dépenses de voyage des Canadiens au Canada ont augmenté plus rapidement que les dépenses de voyage des Canadiens à l'étranger, soit de 128% comparativement à 116%. Les premières ont augmenté plus rapidement jusqu'à la fin de 1974, après quoi les secondes se sont fortement accentuées, alors que les premières connaissent une croissance plus lente. (Il est à noter que l'évaluation des dépenses de voyage au Canada peut être largement erronée).

TABLEAU 7**DÉPENSES DE VOYAGE EFFECTUÉES PAR DES RÉSIDANTS CANADIENS**

	En pays étrangers (en millions de dollars)	Au Canada	En pays étrangers	Au Canada
			Changement procentage par rapport à l'année précédente (%)	
1971	1 448	3 200	—	—
1972	1 464	3 078	1,1	21,2
1973	1 742	4 700	19,0	21,2
1974	1 978	5 696	13,5	21,2
1975	2 542	6 700	28,5	17,6
1976	3 121	7 300	22,8	9,0
			Changement procentage de 1971 à 1976	
			115,5	128,1

Dans la même veine, l'ampleur totale des dépenses de voyage effectuées au Canada en 1976 est estimée à \$2 milliards soit \$7,3 milliards par des résidents et \$1,9 milliard par des non-résidents (voir tableau 8). Cette évaluation dépend fortement de la définition qu'on donne du mot tourisme. Si l'on ne tient compte que des voyages de 120 km ou plus, les dépenses de voyage au pays pour 1976 seraient évaluées à environ, \$4,5 milliards.

TABLEAU 8**DÉPENSES DE VOYAGE AU CANADA EN FONCTION DES DNB (voyages de 30 kilomètres ou plus)**

	En millions de dollars			En pourcentage des DNB		
	Résidents	Non-résidents	Total	Résidents	Non-résidents	Total
1971	3 200	1 246	4 440	3,39	1,32	4,71
1972	3 878	1 230	5 108	3,69	1,17	4,85
1973	4 700	1 446	6 146	3,80	1,17	4,97
1974	5 694	1 694	7 390	3,87	1,15	5,02
1975	6 700	1 815	8 515	4,05	1,10	5,15
1976	7 300	1 930	9 230	3,84	1,02	1,86

En pourcentage des dépenses nationales brutes, les dépenses de voyages des Canadiens au Canada ont augmenté dans les années 70 pour atteindre un sommet de 4% en 1975, mais les dépenses de voyage des non-résidents ont subi une baisse constante pour atteindre un palier de seulement 1% en 1976.

Raisons des voyages

En règle générale, les Canadiens n'ont pas les mêmes raisons pour voyager à l'étranger qu'au Canada. Les voyages d'affaires et les visites à des parents ou amis sont des éléments moins importants des voyages internationaux que des voyages nationaux, puisqu'ils ne constituent respectivement que 10 et 22% des premiers alors qu'ils représentent 17 et 39% des seconds³ selon l'étude réalisée en 1971 (voir tableaux 9 et 10).

⁽³⁾Les données de l'étude de 1974 semblent indiquer que les chiffres de 1971 relatifs aux voyages d'affaires sont peut-être même inférieurs à la réalité.

TABLEAU 9**DÉPENSES DE VOYAGE SELON LES MOTIFS, CANADA, ÉTUDES DE 1971
(Voyages de 120 kilomètres ou plus)**

Motifs	Millions de dollars	Passagers-excursions (milliers)	Dépenses (Pourcentage du total)	Passagers-excursions
Affaires et congrès	507	7 180	27,5	16,5
Visite d'amis et de parents	527	7 164	28,6	39,4
Loisirs d'extérieur	174	6 653	9,4	13,0
Tours de ville	158	2 979	8,6	6,8
Loisirs et sports d'intérieur	46	1 220	2,5	2,8
Courses	46	855	3,1	2,0
Personnelles	166	2 982	9,0	9,1
Autres	207	4 513	11,2	10,4
Total	1 843	43 547	100,0	100,0

TABLEAU 10**DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES RÉSIDANTS CANADIENS VOYAGEANT À L'ÉTRANGER SELON LE MOTIF DE VOYAGE, 1974 et 1975**

	1974 (pourcentage des voyages)	1975
Affaires, congrès et travail	10,0	10,1
Visite d'amis et de parents	24,5	22,2
Autres loisirs ou vacances	60,3	60,3
Autres	5,2	7,4
Total	100,0	100,0

États-Unis

Les voyageurs américains dépensent dans leur pays beaucoup plus de l'argent qu'ils consacrent aux voyages que ne le font les Canadiens. Les évaluations relatives aux dépenses des Américains chez eux concernant les voyages de 120 kilomètres ou plus (voir tableau 10a), mais si on les rendait conformes aux données canadiennes concernant les voyages de 30 kilomètres et plus on découvrirait que les résidents des États-Unis ont, en 1976, fait moins que 5% de leurs dépenses à l'étranger, comparativement à 30% dans le cas des Canadiens.

Il convient également de noter que les dépenses effectuées pour des voyages nationaux par les résidents des États-Unis se sont accrues beaucoup plus fortement que les dépenses à l'étranger, en 1975 et 1976. Au Canada, la situation était contraire.

Cette section démontre que le tourisme est une industrie très répandue au Canada, jouant un rôle significatif dans l'économie de chaque province, mais qu'il est en quelque sorte plus important dans la région atlantique que partout ailleurs au Canada. Cette section démontre aussi qu'en général, les résidents de l'Ontario dépensent plus dans les autres provinces que les résidents des autres provinces ne dépensent en Ontario. Les autres provinces ont tendance à réaliser des bénéfices nets sur les dépenses touristiques nationales.

TABLEAU 10a**DÉPENSES DE VOYAGE DES RÉSIDANTS DES ÉTATS-UNIS***

	Dans les pays étrangers (en milliards de dollars)	Aux États-Unis
1972	5,0	46,1
1973	5,5	n.d.
1974	6,0	60,3
1975	6,4	75,2
1976	6,9	98,5
	Dans les pays étrangers changements par rapport aux années précédentes (%)	Aux États-Unis
1972	—	—
1973	10	—
1974	9	—
1975	7	25
1976	8	31

*Voyages de 120 km ou plus

Total des dépenses de voyage

Des industries qui jouent un rôle important dans le commerce international du Canada, celle du tourisme est la plus largement répandue, car elle joue un rôle important dans l'économie de chaque province. En fait, mise à part l'Île-du-Prince-Édouard où les dépenses de voyage ont, selon les études effectuées, constitué 20% du P.I.B. de 1976, la proportion du P.I.B. variait de 3,9% en Alberta à 7% en Nouvelle-Écosse et au Manitoba (voir tableau 11). Il est intéressant de noter que, de toute évidence, l'importance économique du tourisme de chaque province s'est déplacée vers l'Est. De 1971 à 1976, en fait, les dépenses touristiques ont constitué un accroissement de la part du P.I.B. des provinces atlantiques (à l'exception du Nouveau-Brunswick), des provinces centrales et du Manitoba, tandis qu'elles ont représenté une diminution de la part du P.I.B. des provinces de l'Ouest.

Voyages internationaux

Pour une année récente, 1975, au moment où le bilan des voyages internationaux du Canada était déficitaire le compte estimé des voyages internationaux pour la région de l'Atlantique marquait un léger surplus; toutes les autres régions étaient déficitaires. La Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et le Québec enregistraient les déficits relativement les plus importants (sous forme de pourcentage des dépenses effectuées à l'étranger par des résidents canadiens), (voir tableaux 12 et 13).

On peut observer d'autres différences entre les provinces. Par exemple, seulement 60% des dépenses de voyages faites à l'étranger par des résidents de l'Ontario et du Québec l'ont été aux États-Unis. Pour d'autres provinces, la proportion frisait les 70% (voir tableau 12).

Par ailleurs, la proportion des dépenses de touristes étrangers en provenance des États-Unis s'est révélée étonnamment uniforme, à peine inférieure dans la région des Prairies que la moyenne nationale et légèrement supérieure dans la région de l'Atlantique (voir tableau 13).

Voyages nationaux

L'importance de l'industrie touristique comme source de revenus nets pour la région atlantique est encore une fois clairement indiquée par les données recueillies dans l'étude de 1971 sur les dépenses de voyages effectuées au pays. Selon l'étude en question la région atlantique a reçu environ le double du montant dépensé par ses résidents en voyage dans d'autres provinces. Mais la Colombie-Britannique et la région des Prairies ont été, elles aussi, bénéficiaires des dépenses de voyage. L'Ontario affichait le seul déficit des dépenses de voyage au pays et le Québec jouissait d'un presque-équilibre (voir tableau 14).

TABLEAU 11**DÉPENSES DE VOYAGE* PAR PROVINCE EN POURCENTAGE DU PNB, 1971**

	Dépenses de voyage (millions de dollars)	Dépenses de voyage Pourcentage de PNB au prix du marché
Terre-Neuve	78	6,2
Île-du-Prince-Édouard	41	16,2
Nouvelle-Écosse	138	5,9
Nouveau-Brunswick	95	5,4
Québec	885	3,7
Ontario	1 767	4,4
Manitoba	229	5,9
Saskatchewan	217	6,2
Alberta	350	4,5
Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	635	6,0
Canada	4 446	4,7

Note: Ces évaluations sont fondées sur une extrapolation des schémas du débit touristique interprovincial de 1971 et de 1976, et sur des évaluations du P.I.B. faites par le Conference Board du Canada.

*Dépenses de voyages nationaux pour des voyages de 30 kilomètres ou plus, plus répartition provinciale approximative des dépenses des non-résidents.

TABLEAU 12**DÉPENSES* EFFECTUÉES À L'ÉTRANGER PAR DES CANADIENS PAR PROVINCE DE RÉSIDENCE, 1975**

	États-Unis	Autres pays (millions de dollars)	Total	Pourcentage du total consacré aux États-Unis (%)
Région de l'Atlantique	54	25	79	68,4
Québec	271	177	448	60,5
Ontario	499	351	850	58,7
Manitoba	53	24	77	68,8
Saskatchewan	29	14	43	67,4
Alberta	91	48	139	65,5
Colombie-Britannique	173	77	250	69,2
Total	1 171	717	1 888	62,0

*Une nuit ou plus

TABLEAU 13**DÉPENSES* EFFECTUÉES PAR DES TOURISTES ÉTRANGERS AU CANADA, 1975**

	États-Unis	Autres pays (millions de dollars)	Total	Pourcentage du total en provenance États-Unis (%)
Région atlantique	69	14	83	83,1
Québec	219	65	284	77,1
Ontario	474	145	619	76,6
Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique	154	46	200	77,0
Canada	1 104	317	1 421	77,7

*Pour un séjour d'une nuit ou plus.

TABLEAU 14**DÉPENSES DE VOYAGE PAR PROVINCE, ÉTUDE DE 1971
(voyage de plus de 120 km)**

	Dépenses des résidents dans d'autres parties du Canada (millions de dollars)	Sommes reçues des résidents en visite dans d'autres provinces (millions de dollars)	Profit net
Terre-Neuve	5,7	6,6	0,9
Île-du-Prince-Édouard	6,4	11,4	5,0
Nouvelle-Écosse	13,0	23,4	10,4
Nouveau-Brunswick	13,6	16,3	2,7
Québec	54,4	57,9	3,5
Ontario	125,1	60,2	-64,9
Manitoba	25,4	30,1	4,7
Saskatchewan	34,5	25,0	-9,5
Alberta	44,6	60,9	16,3
Colombie-Britannique	40,2	66,4	26,2

FACTEURS DE RENDEMENT TOURISTIQUE

Cette section démontre qu'en matière de prix et de coûts, le rendement de l'économie canadienne a commencé à s'éloigner sérieusement de celui des États-Unis en 1974 et qu'en 1976, l'écart était particulièrement important. Ce phénomène s'applique également aux coûts en salaires que connaissent certains secteurs de l'industrie touristique. Dans l'ensemble, la hausse des prix des voyages a été beaucoup plus considérable au Canada qu'aux États-Unis. Cette section indique de plus qu'au cours de cette période, notre rendement en matière de coûts et de prix a été généralement supérieur à celui d'autres pays.

Nature de l'industrie touristique et des dépenses de voyage

L'industrie touristique peut se définir comme l'ensemble des établissements industriels offrant biens et services aux "touristes", c'est-à-dire aux voyageurs qui se rendent à une certaine distance de chez eux pour des fins non professionnelles. Par conséquent, il saute aux yeux que l'industrie comprend des établissements et des services comme les hôtels, les restaurants, les tavernes, les autobus, les sociétés aériennes, les stations services et les musées, ainsi que des formes d'investissement comme les autoroutes, les aéroports et les parcs. La définition de l'industrie touristique peut aussi englober certains éléments de l'environnement naturel. Il est également évident que bon nombre de ces établissements et biens fonciers ne servent pas uniquement aux touristes. Quoi qu'il en soit, cela n'a pas une grande importance tant que les facteurs prix et coûts touchent dans la même mesure touristes et non-touristes.

En ce qui a trait aux coûts, trois facteurs revêtent une importance particulière pour le touriste: le transport, le logement (pour ceux qui couchent à l'extérieur de chez eux) et les services des restaurants et des tavernes. Des études menées au Canada et aux États-Unis révèlent que le transport compte pour plus du tiers des dépenses de voyage, l'essence nécessaire au fonctionnement des voitures privées représentant 60% des coûts de transport. Les services de tavernes et de restaurants constituent, quant à eux, 20% des dépenses de voyage et le logement en représente 15%. Les services de loisirs, les achats de biens et de vêtements et les frais de nettoyage sont des facteurs nettement secondaires, ne représentant chacun que 10% environ.

Les voyages nécessitent un fort capital et une forte main-d'oeuvre. Ils requièrent en effet des investissements majeurs dans le domaine des routes et des aéroports, des avions, des trains et des autobus, des hôtels, des restaurants et des musées et font appel à une forte main-d'oeuvre pour l'utilisation de ces installations et services.

D'importants éléments du complexe touristique sont fournis par les gouvernements, avec ou sans frais d'utilisation directs, mais le reste appartient à des intérêts privés. Au Canada, l'industrie touristique se compose de plus de 80 000 entreprises inter-reliées mais concurrentes, pour la plupart de petite taille.

Il y a plus de

- 190 000 chambres d'hôtel et de villégiature,
- 78 000 chambres de motel,
- 29 000 chalets,
- 23 000 magasins d'équipement de camping (la capacité d'accueil des terrains de camping est à l'avenant),
- 2 000 agents de voyage,
- 100 grossistes et exploitants,
- 1 500 événements spéciaux et attractions,
- 43 000 restaurants,
- 2 sociétés aériennes nationales,
- 5 transporteurs aériens régionaux,
- 200 services aériens locaux,
- 68 sociétés d'autobus,
- 2 sociétés nationales de chemin de fer,
- 8 sociétés régionales de chemin de fer,
- 50 sociétés de navigation,
- 8 grandes compagnies de location de voitures

Ces industries liées au tourisme employaient près de 700 000 personnes en 1971, sur un total de 8 117 000 travailleurs au Canada (voir tableau 15). On estime qu'en 1976, ces industries employaient près de 830 000 personnes, une augmentation quinquennale de 20,5% ce qui fut un peu plus rapide que la hausse de 17,5% du nombre total des emplois, que l'on évaluait à 9 526 000 en 1976.

Il va sans dire que le total des données relatives à la main-d'oeuvre employée par l'industrie ne provient pas uniquement des activités touristiques et de voyage. Cela est particulièrement vrai dans le cas des restaurants et des tavernes, qui représentaient en 1971 environ 60% de la main-d'oeuvre totale dans le secteur du logement et des services alimentaires et dont une large part est consacrée à des activités non touristiques.

Rendement coût/prix comparativement aux États-Unis

Le rendement concurrentiel de l'industrie canadienne du tourisme a été nettement touché par l'évolution des prix et des coûts en général au Canada, notamment par rapport aux États-Unis. En 1974, les coûts de main-d'oeuvre globaux au Canada ont commencé à se déphaser sérieusement par rapport à ceux des États-Unis, avec une différence d'environ 4% auxquels se sont ajoutés 8% en 1975 et 5% en 1976. Ainsi, en trois ans, en raison de l'effet cumulatif, l'augmentation des coûts de main-d'oeuvre au Canada a été en moyenne supérieure de 21% à celle qui s'est produite aux États-Unis. Les fluctuations du taux de change durant cette période ont légèrement aggravé la position canadienne (voir tableau 16).

En 1977, la position canadienne ne s'est que légèrement détériorée. Compte tenu de la dépréciation du dollar canadien, il s'est produit en fait une amélioration considérable, la détérioration des coûts se maintenant à environ 18%

TABLEAU 15**MAIN-D'OEUVRE DANS DES GROUPES D'EMPLOI SÉLECTIONNÉS DANS LE DOMAINE DES VOYAGES, DU TOURISME ET DES LOISIRS, 1971 (*) et 1976 (**)**

	1971	1976 (Estimations)
Logement et services alimentaires	331 500	408 000
Services de loisirs et de récréation	75 065	109 000
Stations services	74 545	92 000
Transports, communications et autres services publics	98 265	120 000
Construction	65 300	63 000
Fabrication manufacturière diverse	9 970	11 000
Équipement de transport	32 080	25 000
TOTAL	686 725	828 000

Source: *Recensement canadien

**Estimations fondées sur l'application des chiffres du recensement de 1971, portant sur les données de l'étude de l'emploi, aux chiffres d'emploi tirés de l'étude mensuelle de 1976 sur l'emploi dans les grands établissements.

TABLEAU 16**AUGMENTATION PROCENTUELLE EN COÛTS UNITAIRES DE MAIN-D'OEUVRE — L'ÉCONOMIE**

	Monnaie nationale		Dollars américains	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
1971	3,2	3,6	6,7	3,6
1972	5,2	4,0	7,3	4,0
1973	7,8	6,0	7,8	6,0
1974	15,8	11,5	18,4	11,5
1975	15,5	7,6	11,1	7,6
1976	9,7	5,0	13,2	5,0
1977	8,5	6,5	1,5	6,5
1973-1976	46,7	26,0	48,9	26,0

depuis 1973. Une nouvelle amélioration marquera 1978, mais en moyenne, les coûts de main-d'oeuvre au Canada seront toujours de 12 à 15% supérieurs à ceux des États-Unis par rapport aux chiffres de 1973.

Quelles sont au juste les répercussions de cette situation sur l'industrie touristique? Elles pourraient être beaucoup plus graves que les données économiques globales ne le laissent entendre. Par exemple, la détérioration des coûts a été moins forte pour le secteur manufacturier que pour l'ensemble de l'économie. D'ici 1978, la dépréciation du dollar canadien ramènera probablement le secteur manufacturier canadien à la position qu'il avait vis-à-vis le secteur manufacturier américain en 1973 au chapitre des coûts. Cela signifie que l'ensemble du secteur des services au Canada, auquel l'industrie touristique appartient totalement, a accru, entre 1973 et 1977, ses coûts de rémunération environ 20% plus rapidement qu'aux États-Unis et que la marge se situera peut-être encore entre 15 et 18% en 1978.

Ces chiffres sont confirmés par les données salariales applicables aux hôtels, restaurants et tavernes. Entre 1973 et 1976, les salaires horaires moyens dans les hôtels, tavernes et restaurants canadiens ont subi une hausse de 53% alors qu'ils n'ont augmenté que de 23 à 26% aux États-Unis. En 1977, l'augmentation du salaire horaire moyen a même été légèrement inférieure à celle des États-Unis, en termes de monnaie nationale. Après dépréciation du dollar canadien, il y a eu une amélioration d'environ 10% pendant l'année. Les salaires versés au Canada n'en demeurent pas moins vis-à-vis les États-Unis d'environ 20% supérieurs à ce qu'ils étaient en 1973 (voir tableau 17).

TABLEAU 17

SALAIRE HORAIRE MOYEN DANS LES INDUSTRIES RELIÉES AU TOURISME

	Canada Hôtels, restaurants et tavernes Dollars canadiens	Hôtels, chambres et motels de tourisme Dollars américains	États-Unis Endroits qui servent nourriture et boisson	
1970	1,75	1,67	1,97	1,86
1971	1,95	1,93	2,13	1,96
1972	2,08	2,10	2,27	2,03
1973	2,30	2,30	2,40	2,15
1974	2,65	2,71	2,62	2,34
1975	3,08	3,03	2,81	2,50
1976	3,51	3,56	3,03	2,64
1977 (août)	3,80	3,54	3,20	2,89
Augmentations procentuelles				
1970-1973	31,4	37,7	21,8	15,6
1973-1976	52,6	54,8	26,2	22,8
Août 1976	7,6	-1,1	7,4	9,9
Août 1977				

Il est à remarquer que, au compte du personnel, les frais autres que les salaires sont considérablement plus élevés aux États-Unis qu'au Canada. Une étude confidentielle menée pour le compte du Ministère montre que les paiements effectués par l'employeur dans les hôtels et les restaurants au titre de régimes comme l'assurance-chômage, l'assurance hospitalisation et la sécurité sociale représentaient environ 18% et 26% du poste "salaires" dans les États de New York et de l'Ohio respectivement, comparé à 8% en Ontario et 5% au Québec.

On remarque dans l'industrie de la construction, ce qui revêt une certaine importance pour les hôtels et restaurants, une évolution semblable des coûts. La moyenne du salaire horaire dans l'industrie de la construction s'est accrue plus rapidement au Canada entre 1970 et 1973, mais de 1973 à 1976, cette augmentation s'est accélérée deux fois plus rapidement (53%) au Canada qu'aux États-Unis (21%). En d'autres mots, un écart de 32% s'est creusé en seulement trois années (voir tableau 18). En outre, le taux de l'inflation salariale dans la construction au Canada n'a pu être freiné en 1977, contrairement à ce qui s'est produit dans les hôtels et restaurants.

La situation paraît meilleure en ce qui concerne le taux des salaires dans le domaine du transport interurbain, où pour toute la période de 1970 à 1976, la moyenne des salaires hebdomadaires au Canada s'est accrue de seulement 14% de plus qu'aux États-Unis.

Les prix ne reflètent pas entièrement les écarts qui se manifeste dans les taux d'augmentation des salaires de l'industrie du tourisme. L'indice du prix des voyages, qui permet une comparaison approximative, fait état, pour les années 1973 à 1976, d'une augmentation, de 41% du prix des voyages au Canada, comparativement à 31% aux États-Unis, ce qui signifie un écart de 10% seulement, alors que pour les salaires, l'écart s'est creusé beaucoup plus (voir le tableau 19).

Alors qu'aux États-Unis, l'indice du prix des voyages s'est accru à peu près au même rythme que les prix à la consommation en général, la hausse du prix des voyages par rapport aux prix à la consommation en général a été

TABLEAU 18**MOYENNE DU SALAIRE HORAIRE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
1970-1977**

	Canada (dollar du pays)	États-Unis
1970	4,21	5,24
1971	4,75	5,69
1972	5,15	6,03
1973	5,66	6,37
1974	6,43	6,75
1975	7,53	7,35
1976	8,68	7,74
1977 (août)	8,57	8,08
Augmentations procentuelles	(%)	
1970-1973	34,4	21,6
1973-1976	53,4	20,6
Août 1976 — août 1977	14,9	4,4

TABLEAU 19**AUGMENTATIONS DU PRIX DES VOYAGES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS
1973-1976**

	Canada	États-Unis
Indice des prix à la consommation	32,1	28,1
Indice du prix des voyages	41,2	30,6
En automobile	46,6	
En avion	46,4	
En train	49,3	
En autobus	24,6	
Repas et consommations dans les restaurants	47,2	
Hébergement*	non disponible	
Essence	48,3	50,7
Huile à moteur	34,7	24,9

Source: Tiré en partie d'un rapport confidentiel de Statistique Canada

**Pour établir l'indice du prix des voyages, on se sert de l'indice des prix à la consommation pour déterminer le prix de l'hébergement, faute de données plus précises.

considérablement plus rapide au Canada. Ce phénomène s'explique par le rythme effréné de l'augmentation de tous les frais de transport, sauf pour les tarifs des autobus et les repas et consommations dans les restaurants.

Le tableau 19 donne plus de détails sur l'évolution des tarifs du transport aérien. On y constate que les tarifs en classe touriste ont augmenté beaucoup plus à l'intérieur du Canada qu'aux États-Unis et en Europe. On y constate également que les tarifs des voyages à l'intérieur du Canada ont augmenté plus rapidement que les tarifs des voyages entre le Canada et les États-Unis (voir le tableau 20).

TABLEAU 20

ÉVOLUTION DES TARIFS AÉRIENS EN CLASSE TOURISTE* de janvier 1973 à décembre 1976

Trajets-secteurs	Augmentations procentuelles	
Au Canada		53,4 ⁽¹⁾
Québec-Toronto	68,4	
Regina-Victoria	50,8	
Ottawa-Saskatchewan	48,4	
Toronto-Vancouver	49,2	
Halifax-Vancouver	50,0	
Canada-États-Unis		27,0 ⁽¹⁾
Toronto-Chicago	41,2	
Vancouver-San Francisco	29,8	
Montréal-Miami	23,4	
Toronto-Los Angeles	24,0	
Vancouver-Honolulu	16,6	
Aux États-Unis		26,2 ⁽¹⁾
Chicago-Pittsburgh	39,2	
Chicago-Denver	25,2	
New-York-Denver	21,2	
New-York-San Francisco	19,2	
Canada-Mexique/Antilles		32,7 ⁽¹⁾
Montréal-Nassau	42,7	
Toronto-Antigua	42,1	
Vancouver-Mexico	13,4	
Canada-Europe		50,3 ⁽¹⁾
Halifax-Londres	57,7	
Toronto-Francfort	50,4	
Edmonton-Amsterdam	42,8	
En Europe		21,3 ⁽¹⁾
Londres-Genève	23,8	
Londres-Istanbul	18,7	

Source: OTC — *Transport aérien des passagers et tourisme au Canada*

⁽¹⁾Moyennes non-pondérées

*Services réguliers — tarif aller-retour en classe touriste

Évolution des coûts et des prix par rapport à d'autres pays

Par rapport à d'autres pays industrialisés, l'évolution des prix au Canada a été bien moins alarmante. En se servant comme pis-aller des prix à la consommation, on constate dans le tableau suivant que ce n'est qu'en Allemagne de l'Ouest que l'augmentation des frais touristiques a été plus lente qu'au Canada (voir tableau 21).

TABLEAU 21

POURCENTAGE DE LA HAUSSE DES PRIX À LA CONSOMMATION, 1970-1976

	Canada	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	Japon
1970-1973	15,9	19,9	18,8	22,8	28,0	24,0
1973-1976	32,1	39,2	18,5	62,6	67,8	52,1

Dans certains cas, ces écarts ont été compensés, du moins en partie, par les fluctuations du change, particulièrement importantes dans le cas de l'Italie et du Royaume-Uni.

Caractère saisonnier du tourisme canadien

Le tourisme canadien est reconnu pour son aspect très saisonnier, aspect qui suppose une sous-utilisation notable au cours des périodes de ralentissement des activités et qui se traduit par une faible productivité. Par ailleurs, cet aspect saisonnier donne aux gouvernements l'occasion de rectifier une situation dont ils sont en partie responsables, celle d'avoir institutionnalisé des schémas saisonniers dans les habitudes des vacanciers. Une étude sur les voyages entreprise en 1971 a montré qu'environ 50% des dépenses effectuées au compte des voyages d'agrément à l'intérieur du pays l'ont été au cours du troisième trimestre de l'année, comparé à 14% au premier, 20% au deuxième et 16% au quatrième trimestre. Les dépenses effectuées pour les voyages d'affaires et pour les conférences, réparties assez uniformément sur l'année, ont constitué un facteur compensateur.

D'autre part, le tourisme étranger au Canada revêt un caractère encore plus saisonnier que les voyages d'agrément à l'intérieur du pays; en effet, 9% des dépenses à ce chapitre ont été effectuées au premier trimestre, 24% au deuxième, 52% au troisième et 15% au quatrième trimestre selon les données de 1971 (voir le tableau 22).

TABLEAU 22
DÉPENSES TOURISTIQUES AU CANADA, PAR TRIMESTRE, EN 1971

Résidants	1 ^{er} trim.	2 ^e trim. (millions de dollars)	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Voyages d'affaires et conférences	120*	139*	132*	116*	507
Voyages d'agrément	191*	272	659	214	1 336
Total des résidants	311	411	791	330	1 843
Non-résidants	118	297	644	187	1 246
TOTAL	429	708	1 435	517	3 089

Distribution procentuelle par trimestre

Résidants					
Voyages d'affaires et conférences	23,7	27,4	26,0	22,9	100,0
Voyages d'agrément	14,3	20,4	49,3	16,0	100,0
Total des résidants	16,9	22,3	42,9	17,9	100,0
Non-résidants					
TOTAL					

*Données grandement sujettes aux erreurs d'échantillonnage

TABLEAU 23
ASPECT SAISONNIER DES DÉPENSES DU TOURISME ÉTRANGER AU CANADA, DE 1971 À 1976
(distribution procentuelle)

	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
1971	9,5	23,8	51,7	15,0	100,0
1972	8,5	24,2	51,3	15,9	100,0
1973	9,1	24,8	50,6	15,6	100,0
1974	9,4	25,6	49,4	15,6	100,0
1975	9,6	25,1	50,1	15,2	100,0
1976	9,5	24,8	50,8	14,6	100,0

L'aspect saisonnier du tourisme étranger au Canada a fort peu changé au cours des six dernières années, ce qui porte à croire que les efforts déployés afin d'encourager le tourisme hivernal au Canada se sont révélés infructueux (voir le tableau 23).

Cet aspect saisonnier du tourisme entraîne des tendances saisonnières marquées dans le domaine de l'emploi. Dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration, par exemple, l'embauche d'employés à plein temps et à temps partiel est au point le plus fort en juillet et au point le plus faible en janvier et février. L'écart entre ces deux extrêmes pour l'ensemble des emplois, est d'environ 21%. Le même phénomène se répète dans d'autres industries liées au tourisme, comme les services de loisirs.

La forte proportion d'emplois à temps partiel dans les principales industries du secteur touristique n'est pas étrangère au caractère saisonnier de l'embauche. Les emplois à temps partiel constituent environ 40% du total des emplois dans les services de loisirs et 27% des emplois dans les services d'hébergement et de restauration (voir tableau 24).

TABLEAU 24

EMBAUCHE DANS LES SERVICES D'HÉBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE LOISIRS 1971-1972

Services d'hébergement et de restauration

Employés à plein temps	211 141
Employés à temps partiel et occasionnels	77 560
TOTAL	288 701

Services de loisirs

Employés à plein temps	36 144
Employés à temps partiel et occasionnels	28 286
TOTAL	64 430

RÉPERCUSSIONS DE CERTAINES POLITIQUES RELATIVES AU TOURISME

Cette section indique que: 1. le salaire minimum s'est accru beaucoup plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis; 2. les taxes de vente fédérales sur les boissons alcooliques sont considérablement plus élevées au Canada qu'aux États-Unis; 3. les taxes de vente provinciales sont, en moyenne, de 3 à 4% supérieures à celles des États-Unis; 4. les taxes foncières municipales sont habituellement plus élevées dans les grandes villes canadiennes que dans leurs contre parties américaines; 5. les taxes d'essence sont plus élevées au Canada; enfin 6. les hausses des tarifs aériens d'excursion ont été beaucoup plus importantes au Canada qu'aux États-Unis.

Parmi les diverses politiques gouvernementales qui ont une incidence sur l'industrie touristique en général, quatre sont particulièrement importantes par rapport à la structure des coûts, par rapport aux prix imposés à la clientèle, ou encore par rapport aux deux. Il s'agit de la politique en matière de salaire minimum, de la politique fiscale, de la politique énergétique et de la politique du transport aérien.

Politique en matière de salaire minimum

De nombreux éléments de l'industrie touristique doivent faire appel à un grand nombre de travailleurs pour effectuer leurs activités courantes. De plus, de nombreux secteurs de cette industrie paient des salaires relativement peu élevés et sont composés surtout de petites entreprises. Il y a toutefois certains secteurs comme le transport aérien qui paient des salaires parmi les plus élevés de toute l'industrie. En outre, même lorsque les salaires sont peu élevés ou que les emplois sont à temps partiel, cette industrie offre de bonnes occasions de travailler à des gens qui, autrement, devraient peut-être demeurer chômeurs. On pense que les lois relatives au salaire minimum auront, dans l'ensemble, d'importantes répercussions sur la structure des coûts de cette industrie.

Une étude effectuée pour le compte du gouvernement de l'Ontario en 1967 indiquait que les industries de service, surtout les hôtels, restaurants et tavernes, seraient le plus gravement touchées par la hausse du salaire minimum pour la province. On estimait que 65% des employés de ce secteur seraient directement touchés par le salaire minimum proposé pour la même année. Une autre étude effectuée pour le compte du gouvernement du Manitoba en arrivait aux mêmes conclusions; on y constatait que 53% des employés dans les hôtels, motels, restaurants et tavernes seraient directement touchés par l'augmentation du salaire minimum prévue pour 1970.

Le niveau de salaire minimum versé au Canada a rapidement distancé celui des États-Unis au cours des dernières années. Le salaire minimum fixé par le gouvernement fédéral du Canada, qui était de 12% inférieur à celui des États-Unis en 1967, le dépassait de 26% en 1977 (voir le tableau 25). Au cours de cette période, le salaire minimum imposé par le gouvernement fédéral du Canada augmentait au taux annuel composé de 8,8% alors qu'aux États-Unis où ce taux était de 6, 1%, il augmentait beaucoup plus lentement.

Aux États-Unis, près de 70% de la population active relève de la juridiction fédérale, d'où l'importance du salaire minimum fédéral. Au Canada, de 5 à 8% seulement de la population active relève de la juridiction fédérale.

TABLEAU 25

TAUX HORAIRE MINIMUM FIXÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CANADA ET ÉTATS-UNIS 1967-1977

	Canada (dollars canadiens)	États-Unis (dollars américains)
1967	1,25	1,40
1968	1,25	1,60
1969	1,25	1,60
1970	1,65	1,60
1971	1,75	1,60
1972	1,90	1,60
1973	1,90	1,60
1974	2,20	2,00
1975	2,60	2,10
1976	2,90	2,30
1977	2,90	2,30

Par conséquent, ce sont les lois provinciales sur le salaire minimum qui semblent avoir la plus forte incidence sur l'industrie touristique au Canada. Au cours des dix dernières années, le salaire minimum fixé par les provinces s'est accru, sans exception, encore plus rapidement qu'au niveau fédéral (voir le tableau 26). Le salaire minimum fédéral, qui, en 1965, année où il fut institué, était le plus élevé est aujourd'hui surpassé par celui des quatre provinces de l'Ouest et du Québec. D'autre part, aux États-Unis, c'est seulement dans un fort petit nombre d'États que le salaire minimum dépasse le taux fédéral. Toutes les provinces canadiennes, même les provinces à faible revenu comme Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ont des salaires minimums supérieurs aux taux fédéral des États-Unis. Dans certaines provinces, comme le Québec, la différence de salaire, en 1977, pouvait atteindre 85 cents. Au 1^{er} janvier 1978, l'écart sera réduit à 62 cents, le taux fédéral des États-Unis étant porté à \$2,65 l'heure, tandis que celui du Québec atteindra \$3,27 l'heure. Ces taux s'appliquent aux travailleurs adultes. Il existe, en général, des taux moins élevés pour les étudiants tant au Canada qu'aux États-Unis. En outre, il existe dans bien des cas, des taux inférieurs spéciaux pour les employés de l'industrie de la restauration. On estime que ces taux spéciaux ne contribueront pas à réduire l'écart entre les taux du Canada et des États-Unis.

En soi, le niveau du salaire minimum n'indique pas toute l'ampleur du désavantage salarial que subissent certains secteurs de l'industrie touristique canadienne par rapport aux secteurs correspondants des États-Unis où les lois fédérales et de la plupart des États renferment des dispositions qui, compte tenu des pourboires recus par l'employé, permettent de verser des salaires jusqu'à 50% inférieur au salaire minimum. Au Canada, seulement deux provinces, le Québec et l'Ontario, prévoient dans les échelles salariales, ce genre d'ajustement pour les pourboires, en le limitant à 10%. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette clause; l'on croit en effet que près de 30% des employés des restaurants et hôtels du Canada qui servent le boire et le manger touchent en général le salaire minimum plus des pourboires substantiels dans beaucoup de cas.

Le coefficient du salaire minimum provincial par rapport aux gains horaires moyens dans les hôtels, restaurants et tavernes s'est considérablement accru depuis le milieu des années 60, même si dans quelques provinces il a baissé

TABLEAU 26**TAUX HORAIRE MINIMUM PAR PROVINCE
1967 et 1977**

	1967	1977	Taux de croissance annuel moyen (pourcentage)
	(dollars)		
Gouvernement fédéral	1,25	2,90	8,8%
Terre-Neuve	,70	2,50	13,6%
Île-du-Prince Édouard	1,10	2,70	9,4%
Nouvelle-Écosse	1,10	2,75	9,6%
Nouveau-Brunswick	,90	2,80	12,0%
Québec	1,05	3,15	11,6%
Ontario	1,00	2,65	10,2%
Manitoba	1,10	2,95	10,4%
Saskatchewan	1,00	3,00	11,6%
Alberta	1,15	3,00	10,1%
Colombie-Britannique	1,25	3,00	9,2%

depuis 1970. Le niveau du salaire minimum fédéral a baissé par rapport aux gains horaires moyens dans cette industrie, mais les hôtels, restaurants et tavernes n'y sont plus assujettis (voir tableau 27). Il faut remarquer que les données sur les gains horaires proviennent d'une enquête portant sur des établissements qui comptent 20 employés ou plus. Dans les établissements plus petits, les gains horaires pourraient bien être inférieurs, ce qui hausserait le coefficient du salaire minimum par rapport aux gains horaires.

Enfin, les petites entreprises des États-Unis ne sont pas assujetties au salaire minimum fédéral. À l'heure actuelle, une petite entreprise est, aux fins de la loi, celle dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas \$250 000; d'ici la fin de 1981, ce plafond sera porté à \$362 500. Comme l'industrie touristique comprend un grand nombre de petites entreprises, cette exemption donne un avantage considérable à l'industrie touristique américaine, car le Canada n'accorde aucune exemption du genre.

TABLEAU 27**TAUX DU SALAIRE HORAIRE MINIMUM EN POURCENTAGE DE LA MOYENNE DES SALAIRES HORAIRES DANS
LES HÔTELS, LES RESTAURANTS ET LES TAVERNES EN CERTAINES ANNÉES**

Autorité compétente ⁽¹⁾	1965	1970 (pourcentage)	1975
Canada ⁽²⁾	102,5	94,3	84,4
Québec	77,3	88,6	96,9
Ontario	80,6	86,7	81,9
Manitoba	73,9	88,8	88,1
Saskatchewan	79,8	79,6	83,6
Alberta	80,0	84,2	80,6
Colombie-Britannique	64,9	70,4	71,6

⁽¹⁾Il n'existe pas de données sur le salaire horaire pour chacune des provinces de l'Est séparément

⁽²⁾Le taux fédéral est comparé à la moyenne des salaires horaires au Canada

Politiques fiscales

Les taxes fédérales, provinciales et municipales touchent un peu plus durement l'industrie touristique du Canada que leur contrepartie aux États-Unis. Sauf en Alberta, les taxes provinciales de vente semblent être généralement de 3% à 4% plus élevées chez nous qu'aux États-Unis. Les taxes municipales sur les chambres d'hôtel sont aussi plus élevées ici qu'aux États-Unis. Les taxes sur l'essence sont, elles aussi, supérieures, aux niveaux tant fédéral que provincial, à celles de nos voisins du Sud. Les sociétés provinciales des alcools et les taxes d'accise fédérales contribuent à rendre le prix des boissons alcooliques plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. En général, les différents niveaux de gouvernement ont pris leurs décisions fiscales séparément, sans se préoccuper de leurs répercussions totales sur l'industrie touristique.

Taxes de vente

La taxe fédérale de vente des manufacturiers canadiens fixée à 12% n'a pas d'équivalent aux États-Unis, où l'imposition de la taxe de vente a toujours été la prérogative des États. Si elle ne s'applique pas aux services, la taxe fédérale de vente au Canada s'applique néanmoins aux biens. Elle frappe donc les installations de loisirs et les boissons alcooliques, élément important des dépenses de voyage et de loisirs.

Outre la taxe de vente générale, le gouvernement fédéral du Canada perçoit des taxes et droits d'accises spéciaux sur une gamme de produits dits "de luxe", comme les liqueurs, les cigarettes, les bijoux, l'essence (surtaxe), qui sont, en majeure partie, liés en quelque sorte au tourisme. Le gouvernement fédéral américain établit, lui aussi, quelques-unes de ces taxes, mais elles sont en général moins élevées qu'au Canada.

Le tableau 28 établit une comparaison entre certaines taxes prélevées par les administrations fédérales des deux pays sur les boissons alcooliques et le tabac.

TABLEAU 28

TAXES FÉDÉRALES SUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LE TABAC AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Articles	Taxe de vente	1977 Canada Taxe d'accise	Droit d'accise	États-Unis Taxe d'accise
1) Spiritueux (le gallon)	12%	—	\$16,25	\$10,50
2) <i>Vin de table</i> (le gallon) Teneur en alcool:				
7% ou moins	12%	\$0,275	—	\$ 0,17
14% ou plus	12%	\$0,55	—	\$ 0,17
3) <i>Vin mousseux</i> (le gallon)	12%	\$2,55	—	\$ 3,40
4) <i>Bière</i> (le gallon)	12%	—	\$ 0,42	\$ 0,29
5) <i>Cigarettes</i> (le paquet de 20) Poids: — 3 livres ou moins	12%	\$0,12	\$ 0,10	\$ 0,08
— plus de 3 livres le millier	12%	\$0,12	\$ 0,12	\$ 0,168

On constate qu'au niveau fédéral, beaucoup d'articles sont frappés de deux et même parfois de trois taxes différentes au Canada, alors qu'aux États-Unis, il n'y en a qu'une seule. En outre, la taxe générale de vente sur les boissons alcooliques et le tabac est calculée au Canada en fonction du prix de fabrique avant imposition de tout droit d'accise (mais après imposition de la taxe d'accise).

Sauf l'Alberta, les provinces perçoivent des taxes de vente au détail sur une multitude de biens et de services. Les dirigeants industriels estiment que les taxes de vente provinciales sont en moyenne de 3% à 4% plus élevées au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada, la même taxe de vente s'applique aux chambres d'hôtel qu'aux biens de consommation, alors que certains États américains établissent pour les chambres des tarifs spéciaux légèrement supérieurs au taux de la taxe de vente (voir le tableau 29).

TABEAU 29

TAXE LOCALE DE VENTE AU DÉTAIL PERÇUE SUR LES CHAMBRES D'HÔTEL DANS LES PROVINCES ET LES ÉTATS-UNIS

	Taxe sur les chambres	Taxe de vente (pourcentage)
Connecticut	7	7
Rhode Island	6	6
Vermont	5	3
Massachusetts	5,7	5
Maine	5	5
Nouvelle-Écosse		8
Terre-Neuve		10
Île-du-Prince-Édouard		8
Québec		8
Ontario		7
Nouveau-Brunswick		8
Manitoba		5
Saskatchewan		5
Alberta		—
Colombie-Britannique		7

En plus des taxes de vente au détail, l'Ontario et le Québec perçoivent des surtaxes sur les repas au restaurant. Ainsi, l'Ontario a dernièrement porté sa taxe à 10% sur les repas de \$6 et plus et le Québec a maintenu sa taxe à 10% sur les repas de \$3,25 et plus. Par ailleurs, deux provinces de l'Ouest ont supprimé les taxes sur les repas, et l'Alberta n'en impose pas (voir tableau 30).

Au Canada, les sociétés provinciales des alcools tirent d'importants revenus de la vente au détail, à laquelle se livrent relativement peu d'États américains. Au Canada, des frais supplémentaires sont souvent imposés sur les achats en gros de boissons alcooliques par les hôtels et les restaurants, alors qu'il est de règle, chez nos voisins du Sud, de consentir des *rabais* sur les achats en gros, comme cela se fait normalement dans le commerce. Le prix de détail des boissons alcooliques est en moyenne un peu plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. La différence est encore plus considérable pour les prix payés par les hôtels et les restaurants en raison de l'écart des prix d'achat en gros.

Taxes municipales directes

Les municipalités des deux pays perçoivent un certain nombre de taxes directes, dont les plus importantes sont les taxes sur la propriété. Celles-ci sont très variées. Il existe des taxes d'affaires spéciales, qui se situent entre 30% et 120% de la taxe sur les biens immobiliers. Les taux d'imposition peuvent être plus élevés pour les propriétés commerciales que pour les propriétés résidentielles. Qui plus est, la taxe d'affaires quand elle s'applique à l'industrie de l'hébergement, est considérée par certaines provinces comme une taxe "industrielle" et non "commerciale" et, de ce fait, est encore plus élevée, ce qui nuit particulièrement aux exploitants saisonniers. Le tableau 31 fait état de la différence d'incidence des taxes municipales sur l'industrie de l'hébergement au Canada et aux États-Unis.

Les taxes municipales de l'importance dont il est fait état au tableau 31 représentaient en 1970 quelque 5,2% du total net des ventes et bénéfices des grands hôtels au Canada, d'après une étude effectuée par Statistique Canada sur l'hébergement touristique. Ce pourcentage passe à 11,8%, lorsque calculé en fonction des coûts d'exploitation bruts et constitue, après les salaires et prestations et le coût des produits alimentaires, le troisième élément en importance des frais d'exploitation.

TABLEAU 30**TAXE LOCALE DE VENTE AU DÉTAIL ET SURTAXE PERÇUES SUR LES REPAS AU RESTAURANT DANS LES PROVINCES CANADIENNES ET LES ÉTATS AMÉRICAINS⁽¹⁾**

	Taxe de vente (pourcentage)	Surtaxe
Terre-Neuve	10	—
Nouvelle-Écosse	8	—
Nouveau-Brunswick	8	—
Île-du-Prince-Édouard	8	—
Québec	8	2
Ontario	7	3
Manitoba	5	—
Saskatchewan	—	—
Alberta	—	—
Colombie-Britannique	—	—
New York	8	—
Massachusetts	5	—
Illinois	4	—
Pennsylvanie	6	—
Washington (D.C.)	5.1	—

⁽¹⁾Jusqu'à un certain prix, les repas sont généralement exempts de la taxe de vente. Cette politique varie cependant d'une province à l'autre et d'un État à l'autre.

TABLEAU 31**TAXES MUNICIPALES — MOYENNE DES TAXES SUR LES CHAMBRES D'HÔTELS PERÇUES DANS CERTAINES VILLES CANADIENNES ET AMÉRICAINES
(en dollars — devises nationales)**

Halifax	1127	New York	1188
Montréal	1923	Boston	1004
Québec (ville de)	1842	Chicago	608
Toronto	1437	Philadelphie	533
Winnipeg	1143	Washington	396
Edmonton	896		
Vancouver	790		

Source: Laventhol et Horwath

Dans une autre étude où l'on compare les exploitations hôtelières au Canada et aux États-Unis en se fondant sur certains hôtels, on remarque qu'au cours des cinq dernières années, la taxe d'affaires et l'impôt foncier, calculés sur le pourcentage des ventes pour les hôtels canadiens ont augmenté, alors qu'aux États-Unis, ils ont baissé. On observe également que pour les hôtels faisant l'objet de l'enquête, les taxes sont à l'heure actuelle de 175% plus élevées au Canada qu'aux États-Unis.

Frais et prix énergétiques

Le transport est un élément important dans l'industrie du tourisme. Ainsi, tout écart prononcé entre les prix des produits énergétiques au Canada et ceux d'autres pays, surtout les États-Unis, constituera un avantage marqué pour le pays dont les prix sont relativement plus bas. Plusieurs études ont montré que l'automobile est le mode de transport le plus populaire auprès des Canadiens et des touristes américains voyageant au Canada. L'O.T.C. estime que l'essence et l'huile à moteur comptent pour environ 24% de toutes les dépenses touristiques effectuées au Canada par des Canadiens en 1974. Une comparaison des taxes de vente au détail de l'essence effectuée entre la Canada et les États-Unis démontre que les taux sont généralement plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Par conséquent, l'écart moyen actuel entre le prix d'un gallon d'essence au Canada et aux États-Unis se situe à environ 14 cents, le prix du gallon étant de 63,25 cents aux États-Unis (75,9 cents pour le gallon impérial) et de 90 cents au Canada en août 1977. Le tableau 32 ci-dessous indique que l'écart dans les taxes semble d'environ 15 cents le gallon en 1977 dans plusieurs grandes villes des États-Unis. Cela correspond approximativement à l'écart des prix indiqué plus haut.

TABLEAU 32

TAXE SUR L'ESSENCE AU GALLON⁽¹⁾ PERÇUE DANS CERTAINES VILLES CANADIENNES ET AMÉRICAINES EN 1977

	Taxe fédérale	Taxe local dans les provinces et les États (cents au gallon)
Saint-Jean	15	27
Halifax	15	21
Frédéricton	15	20
Montréal	15	19
Toronto	15	19
Winnipeg	15	18
Regina	15	19
Edmonton	15	10
Vancouver	15	17
New York	4	8
Boston	4	9,5
Chicago	4	9
Philadelphie	4	9
Washington (D.C.)	4	19

⁽¹⁾On n'a pas tenu compte des différences de capacité du gallon américain et du gallon canadien.

Le tableau fait également ressortir les grandes variations entre les taxes imposées par les diverses provinces ou les divers États: Terre-Neuve perçoit 27 cents le gallon, l'Ontario et le Québec en perçoivent 19 et l'Alberta n'en perçoit que 10. Ainsi, le prix moyen actuel du gallon d'essence est de \$1,07 à Terre-Neuve alors qu'il n'est que de 84 cents en Alberta, qu'il passe à 88 cents au Québec et à 96 cents dans les provinces de l'Atlantique.

Réglementation du transport aérien

La réglementation du transport aérien est un autre facteur institutionnel important dans l'industrie canadienne du transport. La Commission canadienne des transports réglemente à la fois les tarifs et le choix des services offerts par les transporteurs aériens au Canada. Il en va de même pour les États-Unis, mais, dans le but louable de protéger la viabilité commerciale des transporteurs commerciaux du Canada, il semblerait que la Commission canadienne des transports se montre plus prudente que sa contrepartie américaine en ce qui concerne les vols nolisés intérieurs. Aux États-Unis, les dispositions régissant ces vols ont été considérablement étendues en 1975 et 1976, mais c'est seulement maintenant que la Commission canadienne des transports a consenti à certaines expériences fort restreintes et insatisfaisantes dans ce domaine.

Il est évident que l'industrie canadienne du transport aérien souffre à l'heure actuelle d'un manque de variété dans ses prix et d'une insuffisance de voyages organisés et de tarifs réduits encourageant le tourisme intérieur, avantages existant généralement dans d'autres pays pour les voyages nationaux. L'insuffisance se remarque surtout dans les tarifs des vols nolisés. D'autre part, des tarifs spéciaux pour les vols nolisés existent depuis plusieurs années pour les vols internationaux. Ce sont ces tarifs réduits qui ont le plus attiré les voyageurs canadiens, qui en ont d'ailleurs profité en très grand nombre. Ainsi, alors que le nombre de passagers sur les vols nationaux demeurait à peu près le même en 1976 qu'en 1975, s'établissant à 10,3 millions, le nombre de Canadiens se rendant à l'étranger en voyage "tout compris" augmentait, entre juillet 1975 et juin 1976, de 117% par rapport à l'année précédente, pour atteindre le total d'un million, et le nombre des passagers sur les vols nolisés avec réservation augmentait de 25%, pour atteindre 538 000 personnes.

Il faudra, de toute évidence, offrir des possibilités tout aussi intéressantes pour les voyages à l'intérieur du pays; en d'autres mots, on devra pouvoir voyager au pays aux mêmes conditions, c'est-à-dire à un tarif beaucoup plus bas que le tarif régulier en classe touriste. Il est vrai qu'il existe des tarifs d'excursion, mais tout comme les tarifs en classe touriste (voir le tableau 20), ils ont augmenté beaucoup plus vite pour les voyages au Canada que pour les voyages à l'étranger ou à l'intérieur des États-Unis (voir la tableau 33). On estime que 20% des passagers canadiens sur les vols intérieurs voyagent au tarif d'excursion ou à d'autres tarifs spéciaux (par exemple les tarifs jeunesse ou les tarifs de l'âge d'or). Comme près de la moitié des voyages aériens intérieurs sont à but touristique cela signifie qu'environ 40% des touristes voyageant par avion bénéficient de tarifs spéciaux.

TABLEAU 33

ÉVOLUTION DES TARIFS AÉRIENS D'EXCURSION PAR RÉGION TOURISTIQUE DE JANVIER 1973 À DÉCEMBRE 1976

Régions touristiques	Tarifs		Augmentation procentuelle	
	Janvier 1973	Décembre 1976	Régions ¹	Villes jumelées
				(%)
		(\$)		
<i>Au Canada</i>			51,6	
Regina-Victoria	88	135		53,4
Ottawa-Saskatoon	133	200		50,4
Halifax-Vancouver	216	326		50,9
<i>Canada-États-Unis</i>			23,6	
Vancouver-San-Francisco	102	125		22,5
Montréal-Miami	171	213		24,6
<i>Aux États-Unis</i>			10,4	
New York-Denver	206	229		11,2
New York-San Francisco	295	323		9,5
<i>Canada-Mexique / Antilles</i>			44,5	
Montréal-Nassau	182	263		44,5
<i>Canada-Europe</i>			82,2	
Halifax-Londres	185	337		82,2
<i>En Europe</i>			13,3	
Londres-Istanbul	263	298		13,3

¹Moyennes non pondérées

Sources: O.T.C., *Transport aérien des voyageurs et tourisme au Canada*, divers numéros

Toutefois, les tarifs d'excursion, comme tous les autres services réguliers, perdent du terrain par rapport aux vols nolisés. Tout porte à croire que les vols nolisés deviendront bientôt le moyen de transport aérien le plus populaire. À cet égard, il importe que les compagnies aériennes canadiennes puissent offrir une gamme de prix et de services comparable à celle qu'offrent les pays concurrents.

FACTEURS EXPLIQUANT LE DÉFICIT TOURISTIQUE

Cette section indique que la croissance supérieure du revenu des Canadiens par rapport à celui des Américains explique en grande partie le déficit du bilan touristique que le Canada connaît actuellement avec les États-Unis. Elle montre aussi qu'en matière de voyages internationaux, les Américains et les Canadiens sont très sensibles aux fluctuations des prix et des coûts. En outre, cette section indique que le bilan touristique du Canada avec les pays autres que les États-Unis s'est sensiblement amélioré pendant la plus grande partie des années 70.

Un certain nombre de facteurs ont eu une incidence sur le montant et sur la hausse du déficit touristique du Canada, notamment l'évolution des prix et des coûts. Il est de ceux qui méritent une attention particulière. Le premier et, de loin, le plus important, est le rendement relatif des coûts et des prix. On note une remarquable coïncidence entre la transformation du bilan touristique du Canada avec les États-Unis en déficit, et la détérioration de l'ensemble du rendement des prix et des coûts au Canada. En deuxième lieu, les niveaux comparatifs des revenus (ayant trait au rendement des coûts et des prix) ont connu des changements significatifs. Ces facteurs peuvent avoir joué un grand rôle dans la montée récente du déficit touristique avec les États-Unis.

Puisque l'évolution du bilan touristique du Canada avec les États-Unis diffère de son évolution avec les autres pays, elle fera l'objet d'une étude distincte. On a déjà signalé dans le présent rapport que les coûts et les prix ont évolué différemment au Canada par rapport aux États-Unis et par rapport aux autres pays.

Déficit touristique avec les États-Unis

Ce qui exprime le mieux le réel problème des trois dernières années, c'est le déficit touristique envers les États-Unis. Suite à de modestes surplus au début des années 70, le bilan touristique au Canada envers les États-Unis a accusé un déficit de \$250 millions en 1975, qui est monté à \$610 millions en 1976 et qu'on estime à \$800 millions pour l'année 1977 (voir tableau 34).

TABLEAU 34

BILAN TOURISTIQUE DU CANADA, 1970-1977

	1970	1971	1972	1973 (millions de dollars)	1974	1975	1976	1977 ⁽¹⁾
États-Unis								
Recettes	1054	1092	1023	1160	1328	1337	1346	1550
Paiements	898	898	919	11073	1196	1587	1956	2350
	166	194	104	87	132	-250	-610	-800

⁽¹⁾Comprend des prévisions pour le quatrième trimestre.

Il est évident que depuis 1973, les facteurs prix et revenu ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de la situation. Au Canada, par exemple, le revenu disponible par personne, en dollars américains, a récemment monté en flèche par rapport à celui des États-Unis, surtout en 1974 et 1976.

Au cours des 15 années entre 1956 et 1971, le revenu disponible par personne s'est maintenu à environ 78% de celui des États-Unis. La période antérieure (1956-1960) où le bilan touristique du Canada avec les États-Unis a été déficitaire a coïncidé avec une période pendant laquelle le dollar canadien valait plus que celui des États-Unis, portant le revenu disponible par personne au Canada à 81% de celui des États-Unis. Au début des années 60, la dévaluation du dollar canadien a réduit le revenu des particuliers au Canada à environ 72% de celui des États-Unis et mené à un excédent du bilan touristique du Canada avec les États-Unis (voir le tableau 35).

La montée du dollar canadien en 1970 a, dès 1971 et 1972, ramené le niveau du revenu des particuliers au Canada par rapport aux États-Unis aux niveaux de 1956-1960. Mais au cours des années suivantes, la forte croissance du revenu au Canada a constamment fait monter le revenu disponible des Canadiens exprimé en dollars américains, par rapport à celui des Américains au point d'atteindre 91% en 1974 et le taux incroyable de 101% en 1976. En d'autres mots, un écart de revenu de 17% a été comblé entre 1973 et 1976.

TABLEAU 35**COMPARAISON ENTRE LE REVENU DISPONIBLE PAR PERSONNE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, 1956-1966**

Canada (\$can.)	Revenu disponible par personne		Canada par rapport aux États-Unis		
	(\$É.-U.)	États-Unis (\$É.-U.)	(Devises nationales) (%)	(\$É.-U.)	
1956-60	1,426	1,474	1,829	78,0	80,6
1961-65	1,664	1,564	2,174	76,6	72,0
1966-70	2,280	2,131	2,945	77,5	72,3
1971	2,791	2,764	3,587	77,8	77,1
1972	3,135	3,165	3,837	81,7	82,5
1973	3,603	3,603	4,285	84,1	84,1
1974	4,147	4,240	4,647	89,2	91,2
1975	4,762	4,681	5,077	93,8	92,2
1976	5,479	5,556	5,513	99,4	100,8

Cette situation s'explique en partie par un meilleur rendement économique. De 1973 à 1976, le PNB du Canada, en termes réels, a augmenté de 10% comparativement à seulement 2,4% aux États-Unis. L'augmentation a été de 5% par personne au Canada comparativement à 1% aux États-Unis. L'écart a été encore plus grand pour l'augmentation du revenu disponible par personne en termes réels, ce qui explique pour un peu moins de la moitié l'amélioration de la situation du revenu par personne au Canada, le reste étant le fruit de l'inflation et des augmentations de salaire plus élevées sans hausse réelle de productivité qui ont entraîné la détérioration de la situation des coûts au Canada.

En termes nominaux, le PNB des États-Unis a augmenté de 29% de 1973 à 1976. Les dépenses totales effectuées par les touristes américains à l'étranger ont augmenté de 22% durant cette période, tandis que les dépenses des touristes américains au Canada augmentaient de 16%. De 1973 à 1976, le PNB du Canada a augmenté de 58% en termes nominaux et les dépenses des touristes canadiens aux États-Unis, de 82%.

Ainsi, de la différence de \$700 millions que laisse apparaître le bilan touristique du Canada avec les États-Unis de 1974 à 1976, environ \$250 millions semblent refléter directement la différence dans la croissance globale du revenu, sans tenir compte de l'évolution de la demande touristique vers d'autres marchés par suite de la fluctuation des prix et des coûts ou de l'accroissement des dépenses de voyage découlant d'une augmentation du revenu réel.

On a déjà parlé des causes de l'évolution défavorable des prix et des coûts du Canada depuis 1973. Il est fort possible que cette situation explique presque tout le reste de la détérioration du bilan touristique du Canada avec les États-Unis. En effet, une étude du ministère des Finances montre que les dépenses des touristes canadiens aux États-Unis et des touristes américains au Canada ont, au cours de 20 dernières années, suivi de près la fluctuation des prix relatifs des voyages entre les deux pays, et de plus près même que les variations du taux de change.

Cette étude démontre également que les voyageurs canadiens aux États-Unis sont moins sensibles aux changements de leurs revenus que leurs voisins du Sud, en voyage au Canada. D'ailleurs, une étude semblable réalisée par le Conseil du Trésor du Canada semble confirmer cette situation. Étant donné que le revenu par habitant du Canada continuera tout probablement de se maintenir beaucoup plus près de celui des États-Unis que cela n'était le cas dans les années 60, on peut s'attendre à une réduction du déficit touristique avec les États-Unis, mais non au retour à un excédent.

Cette situation indique que l'adoption de politiques visant à refermer l'écart des coûts entre le Canada et les États-Unis constituerait un moyen efficace d'appuyer les effets correcteurs de la chute récente du prix du dollar canadien.

Déficit touristique avec les pays autres que les États-Unis

Le déficit touristique canadien en ce qui concerne les pays autres que les États-Unis, qui variait entre \$350 et \$400 millions au début des années 1970, est passé à environ \$580 millions en 1976 et approchera les \$900 millions en 1977 (voir tableau 36). On doit cependant analyser ces chiffres en détail pour bien comprendre la situation.

TABLEAU 36

RECETTES ET PAIEMENTS DU CANADA AU COMPTE TOURISTIQUE, 1970 À 1977

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ⁽¹⁾
	(en millions de dollars)							
Pays autres que les États-Unis								
Recettes	152	154	207	286	366	478	584	500
Paiements	524	550	545	669	782	955	1 165	1 375
Bilan	-372	-396	-338	-383	-416	-477	-581	-875
Pourcentage des recettes par rapport aux paiements (%)								
	29,0	28,0	38,0	42,8	46,8	50,0	50,1	86,3

⁽¹⁾Comprend les prévisions pour le dernier trimestre.

Les recettes touristiques du Canada provenant de pays autres que les États-Unis ont augmenté plus rapidement que nos versements à ces mêmes pays. En 1970 et 1971, nos recettes n'équivalaient même pas à 30% de nos versements, mais en 1975 et 1976, elles atteignaient 50%. Il y a eu une baisse évidente en 1977, nos recettes touristiques diminuaient, alors que nos paiements continuaient d'augmenter.

La forte augmentation des recettes touristiques entre 1970 et 1976 cadre avec la croissance du revenu national en Europe occidentale et au Japon, favorisée notamment par une revalorisation de la monnaie de la plupart de ces pays. Les paiements touristiques aux pays autres que les États-Unis n'ont pas augmenté autant que les sommes versées aux États-Unis, en partie à cause du taux d'inflation plus élevé en Europe occidentale et au Japon. L'augmentation a quand même été plus forte qu'on ne l'avait prévue, du fait que la poussée touristique s'est manifestée en grande partie aux Antilles et en Amérique latine.

La détérioration de la situation en 1977 peut indiquer que des problèmes surgissent, mais en général, la tendance de notre compte touristique, entre 1971 et 1976, en ce qui a trait aux pays autres que les États-Unis, fut aussi favorable qu'on avait pu le prévoir. Néanmoins, cela nécessite évidemment une attention suivie.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce